



Une surmortalité plus forte lors de la deuxième vague

La première vague de décès liés à la crise sanitaire (mars-avril) avait plutôt épargné Auvergne-Rhône-Alpes. La deuxième vague, au contraire, a été particulièrement intense dans la région. Elle a entraîné une forte hausse du nombre de décès, notamment chez les plus âgés. Le pic de surmortalité a été atteint début novembre pour décroître ensuite mais très doucement. La Haute-Loire et la Savoie ont été particulièrement affectées. Depuis le 1^{er} mars, la région a connu 10 900 décès supplémentaires en 2020 par rapport à 2019, dont 8 500 depuis septembre.

Bertrand Kauffmann, Insee

Les actes de décès enregistrés à l'Insee (*source*) peuvent éclairer l'impact de la crise sanitaire, mais pas entièrement. En effet, les causes de décès ne sont pas remontées dans le répertoire des personnes physiques géré par l'Insee. Les statistiques permettent donc de compter le nombre de décès toutes causes confondues, mais pas d'isoler le nombre de décès lié à la seule Covid-19.

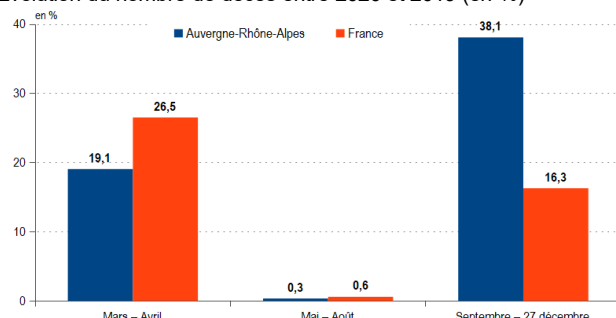
À travers d'autres sources, on peut observer durant les périodes de confinement une évolution de la mortalité liée à certains facteurs. Elle peut être à la baisse (les accidents de la route par exemple, moins nombreux en période de confinement) ou à la hausse (accidents domestiques par exemple).

Une première vague moins forte dans la région

Lors de la première vague épidémique, le nombre de décès avait fortement crû dans la région par rapport à la même période de 2019. Entre le 1^{er} mars et le 30 avril, Auvergne-Rhône-Alpes a enregistré 14 300 décès en 2020 contre « seulement » 12 000 en 2019. Cet écart de 2 300 décès correspond à une hausse de 19 % entre les deux années (*figure 1*). À titre de comparaison, la surmortalité a été de 27 % au niveau national. Les régions les plus touchées par cette première vague restent l'Île-de-France (+ 91 %) et le Grand Est (+ 55 %).

1 Une deuxième vague particulièrement forte

Évolution du nombre de décès entre 2020 et 2019 (en %)



Source : Insee, État civil

Dans la région, les départements densément peuplés ont été particulièrement concernés. Le Rhône (+ 38 %) et la Haute-Savoie (+ 30 %) font partie du quart des départements français les plus touchés. *A contrario*, la Haute-Loire (- 4 %) et le Cantal (- 7 %) ont été épargnés, comme une dizaine d'autres départements en France.

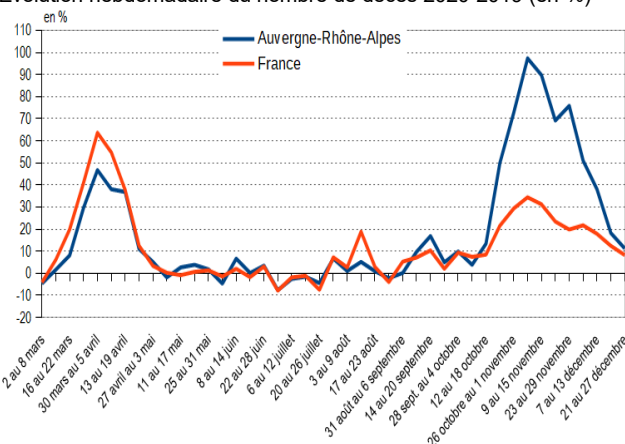
Sur la période intermédiaire, du 1^{er} mai au 31 août, le nombre de décès comptabilisés dans la région en 2020 est identique à celui de 2019, soit un peu plus de 21 800 décès. Il n'y a donc pas eu d'accélération du calendrier des décès lors de la première crise sanitaire qui se serait traduit par un creux durant ces quatre mois.

Une seconde vague plus longue et plus intense

Dès début septembre, la région connaît un nouvel épisode de surmortalité (*figure 2*) plus long que le premier. La surmortalité a été supérieure à 10 % durant cinq semaines (du 23 mars au 26 avril) au cours de la première vague ; elle l'est déjà de 11 semaines (du 12 octobre au 27 décembre) lors de la deuxième vague, et cela pourrait se poursuivre en 2021.

2 Une seconde vague plus forte et plus longue

Évolution hebdomadaire du nombre de décès 2020-2019 (en %)



Source : Insee, État civil

Entre le 1^{er} septembre et fin décembre 2020, 8 500 décès supplémentaires sont enregistrés par rapport à 2019. Auvergne-Rhône-Alpes est la région la plus touchée (+ 38 %) devant la Bourgogne-Franche-Comté (+ 25 %) et la Guadeloupe (+ 23 %).

Alors que fin août 1 200 personnes décédaient dans la région chaque semaine, ce nombre a dépassé 1 300 en septembre et 1 700 en octobre. La surmortalité a été la plus forte durant les semaines couvrant la période allant du 2 au 22 novembre (plus de 2 500 décès hebdomadaires, soit près du double de 2019). Au niveau national, cette surmortalité a été trois fois moins forte qu'en Auvergne-Rhône-Alpes durant ces trois semaines. Au cours du mois de décembre, la mortalité hebdomadaire dans la région est redescendue à environ 1 800 décès. Enfin, dans la dernière semaine d'observation, du 21 au 27 décembre, les chiffres provisoires montrent un nombre de décès encore en retrait (environ 1 600).

Le Cantal épargné, les autres départements très touchés

Depuis le 1^{er} septembre, la surmortalité cantalienne est la plus faible de tous les départements de la région (+ 7 %). À l'exception du Rhône et de l'Ardèche, tous les départements de la région sont plus fortement touchés lors de cette deuxième vague.

L'Allier, l'Ardèche, la Drôme, le Puy-de-Dôme et le Rhône, avec une trajectoire proche du niveau régional, connaissent une surmortalité modérée. L'Ain et l'Isère sont très touchés au cours du mois de novembre et enregistrent ensuite une rapide décroissance. Dans la Loire et en Haute-Savoie, la mortalité est plus forte que celle de la région. Depuis septembre, elle est supérieure de près de 50 % dans ces deux départements. La Haute-Loire et la Savoie enregistrent une surmortalité plus précoce (dès la première quinzaine d'octobre) et plus forte que les autres départements. Lors de la semaine du 2 au 8 novembre 2020, le nombre de décès a été 2,5 fois plus important dans ces départements que lors de la même semaine de 2019.

Forte surmortalité chez les plus âgés

La surmortalité touche très fortement les personnes âgées de 65 ans ou plus : + 22 % en mars-avril et + 44 % depuis le 1^{er} septembre (figure 3). Plus de 8 400 décès supplémentaires sont enregistrés dans cette tranche d'âge depuis

le 1^{er} septembre 2020 par rapport à la même période de 2019. Elle est d'autant plus forte que les personnes sont âgées. Ainsi, les 65-74 ans connaissent une surmortalité de + 24 %. Elle est de + 41 % pour les 75-84 ans et de + 51 % pour les 85 ans ou plus.

3 Une hausse du nombre de décès particulièrement élevée en Haute-Loire et en Savoie

Nombre et évolution des décès entre le 1^{er} septembre et le 27 décembre

| | Nombre de décès entre le 1 ^{er} septembre et le 27 décembre | | Évolution (en %) |
|-----------------------------|---|---------------|---------------------|
| | 2019 | 2020 | |
| Ain | 1 406 | 1 984 | + 41,1 |
| Allier | 1 396 | 1 834 | + 31,4 |
| Ardèche | 1 163 | 1 514 | + 30,2 |
| Cantal | 660 | 705 | + 6,8 |
| Drôme | 1 508 | 1 848 | + 22,5 |
| Isère | 3 011 | 4 398 | + 46,1 |
| Loire | 2 543 | 3 795 | + 49,2 |
| Haute-Loire | 682 | 1 086 | + 59,2 |
| Puy-de-Dôme | 2 156 | 2 741 | + 27,1 |
| Rhône | 4 675 | 6 174 | + 32,1 |
| Savoie | 1 248 | 1 973 | + 58,1 |
| Haute-Savoie | 1 901 | 2 817 | + 48,2 |
| Auvergne-Rhône-Alpes | 22 349 | 30 869 | + 38,1 |
| moins de 65 ans | 3 287 | 3 365 | + 2,4 |
| 65 ans ou plus | 19 062 | 27 504 | + 44,3 |
| France | 196 372 | 228 387 | + 16,3 |

Source : Insee, État civil

Comme lors de la première vague, la surmortalité ne concerne quasiment pas les personnes de moins de 65 ans. Lors de cette deuxième vague, la région enregistre 3 350 décès pour des personnes âgées de moins de 65 ans. On en comptabilisait 3 300 en 2019.

Elle est un peu plus importante pour les hommes que pour les femmes. Ainsi, sur la tranche d'âge des 65 ans ou plus, elle est de + 41 % pour les femmes et de + 47 % pour les hommes. ■

Source

L'Insee gère le Répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) conformément au décret n° 82-103 du 22 janvier 1982. D'après ce décret, les communes doivent transmettre les informations à l'Insee dès qu'un acte d'état civil est dressé sur le territoire français.

L'Insee a décidé de diffuser temporairement à un rythme hebdomadaire le nombre de décès enregistrés dans chaque département, afin de contribuer en toute transparence à la mise à disposition de données pendant la pandémie de Covid-19. Ces données couvrent toutes les causes de décès et sont donc largement supérieures aux décès strictement liés à la pandémie.

Ces séries dénombrement les décès selon leurs dates de survenue. Ils sont comptabilisés dans le département où a eu lieu l'évènement et non dans le département de résidence de la personne. Il est important de noter que ces données sont très provisoires (surtout pour les plus récentes d'entre elles) et seront révisées à chaque nouvelle publication. Elles sont extraites à la date du 12 janvier 2021.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Thierry Geay
Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

©Insee 2021

Pour en savoir plus

- Nombre de décès quotidiens sur www.insee.fr : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4487854>
- « 18 % de décès supplémentaires en mars-avril 2020 : le Rhône et la Haute-Savoie sont les plus touchés », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 73, mai 2020
- « 26 % de décès supplémentaires depuis début mars 2020 : les communes denses sont les plus touchées », *Insee Focus* n° 191, mai 2020

